

## Charte d'utilisation de la marque partagée « Troyes La Champagne »

Qu'est-ce que la marque Troyes La Champagne® ?

Troyes La Champagne est née d'une démarche stratégique collective pour révéler *notre Champagne*: **conviviale, authentique, hospitalière, souriante**.

Dans un contexte toujours plus concurrentiel, notre marque d'attractivité touristique est l'étendard qui porte notre désir d'agir ensemble pour développer notre territoire, sa notoriété et son image. Elle véhicule une identité et des valeurs d'accueil, d'authenticité, de rencontres dans lesquelles nous nous reconnaissons, et nous donne les moyens de bénéficier d'une image positive pour valoriser l'esprit de notre destination et de notre offre touristique.

Les avantages de la marque *partagée* Troyes La Champagne® :

- La marque peut être partagée par tous les acteurs privés ou publics qui se reconnaissent dans son positionnement, ses valeurs et ses objectifs et qui veulent  **fédérer et partager ensemble**  une nouvelle dynamique de territoire.
- Elle permet de  **promouvoir l'offre touristique**  dans sa diversité, ses atouts et ses  **savoir-faire locaux** .
- La marque partagée Troyes La Champagne a pour objet de porter l'attractivité de notre territoire au sens large et de  **faire connaitre largement notre destination** .
- En se mobilisant autour de la marque  **on crée des liens plus forts**  entre les acteurs privés et publics.

---

À quelles conditions pouvez-vous utiliser la marque territoriale touristique partagée  
Troyes La Champagne® ?

---

1. Vous êtes implantés dans l'une des communes de Troyes Champagne Métropole.

2. Vous présenter :

- Raison sociale : .....
- Nom commercial : .....
- Adresse : .....
- Code Postal : ..... Ville : .....
- Tél. : .....
- Site Internet : .....
- Nom / prénom du représentant légal : .....
- Nom du référent (si différent du représentant légal) : .....
- Tél : ..... Portable : ..... Email : .....

- Description succincte des produits ou services que vous produisez / commercialisez : .....

.....

.....

.....

Le code de marque : logotype et univers graphique de la marque territoriale.  
Troyes La Champagne peut être utilisée dans votre communication  
(site Internet, brochure, publicité, relations presse, etc.)  
À titre d'information, veuillez nous adresser copie de ces communications !

Droits et conditions d'utilisation de la marque partagée :

- L'adhésion à la charte confère le droit, à titre non exclusif, d'utiliser la marque partagée et ses éléments comme support pour promouvoir le territoire et ses produits / services.
- Elle ne peut être utilisée pour promouvoir des produits et services non issus du territoire de Troyes Champagne Métropole (sauf autorisation expresse).
- Le Code de marque est respecté dans son intégralité (non altération des éléments graphiques, des couleurs, de la typographie...).
- Les informations graphiques ne peuvent être transmises à un tiers.
- Une utilisation contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre moral est interdite.
- S'il est constaté une dérive avérée dans l'utilisation de la marque partagée et après avis du Comité de marque, les droits d'utilisation seront retirés.

-----

Je certifie l'exactitude des informations portées dans le présent document et je m'engage à respecter le Code de marque (transmis en annexe), et les principes d'adhésion à la marque territoriale partagée Troyes La Champagne®

Fait à ..... Le .. / .. / ....

Signature du représentant légal

**La demande d'adhésion à la marque partagée est transmise par  
mèl à : [troyeschampagne@troyes-cm.fr](mailto:troyeschampagne@troyes-cm.fr)**

Pour tout renseignement : ☎ 03 25 72 37 78 / 03 25 73 22 15